

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BENNEY
REUNION DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de conseillers présents en exercice : 15

Présents : 13

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BENNEY, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Jean-Marc BOULANGER, Maire.

Etaient présents : Aurélie BEUVELOT, Patrick BOILEAU, Jean-Marc BOULANGER, Julien BUJON Gaëlle DUSSAUCY, Catherine GAUTRIN, Hubert GRANDURY, Alexis LEGRAND, Sébastien RASPADO, Serge ROMAIN, François SIEBERT, Jean-Philippe THOMASSIN, André THOUVENIN

Excusés : Michelle HUMBERT, Sébastien COLIN

Catherine GAUTRIN a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°28-2020 : TRAVAUX FORET/PROGRAMME DE COUPES 2020-2021/AFFOUAGES/SOUMISSIONS

Considérant la rencontre avec le garde forestier le 9 septembre et les propositions de la commission « Bois et Forêt » réunie le 18 septembre dernier,

Le conseil, après en avoir délibéré à la majorité (12 voix pour, 1 abstention), décide :

- D'exploiter les coupes 4-5-6-23-24, l'ensemble est estimé à 500 m³ de grumes
- De diviser ces mêmes coupes en 2 lots et de confier à la même entreprise l'abattage et le débardage, à savoir :
 1. Coupes 4-5-6 (+ divers) : entreprise MAXIBOIS, aux tarifs de :
 - 8 € HT/ m³ pour le débardage
 - 10,5 € HT/ m³ pour l'abattage
 2. Coupes 23-24 : CFPPAF de Mirecourt, aux tarifs de :
 - 8 € HT/ m³ pour le débardage
 - 10 € HT/ m³ pour l'abattage
- De fixer le tarif des affouages à 10 € le stère
- De vendre par soumission en lot le bois restant
- D'arrêter le délai d'exploitation au 30/09/2021.

DELIBERATION N°29-2020 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CD « APPUI AUX TERRITOIRES » / REFECTION DE TROTTOIRS

Dans la continuité du programme de réfection des trottoirs, le conseil, après en avoir délibéré à la majorité (11 voix pour, 2 abstentions) :

- Retient l'entreprise ANTOINE Sébastien au tarif de 15.185,20 € HT de travaux de réfection de trottoirs Grande Rue,
- Sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Territoires Solidaires, volet Appui aux Projets Territoriaux,
- Autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document y afférent.

DELIBERATION N° 30/2020 : BAIL COMMERCIAL / AUTORISATION DONNEE AU MAIRE

Considérant le bail commercial attaché à la location du bâtiment communal dit « commerce » sis 42 Grande Rue à 54740 Benney,

Considérant les négociations engagées entre le locataire actuel (cédant) et un (des) potentiel(s) repreneur(s) (acquéreur(s)) aboutissant à la cession d'une part du bail commercial et d'autre part à la cession du fonds de commerce,

Le maire expose les différentes conséquences en cas d'échec ou de succès de la procédure en cours.

Il propose, en conséquence, au conseil municipal de pouvoir engager les démarches qui seront les plus adaptées au terme de cette négociation.

Le conseil, après en avoir délibéré, à la majorité (12 voix pour et 1 contre) :

Autorise M. le maire à engager toutes les démarches adaptées et signer tous les documents nécessaires aux fins d'engager la procédure de résiliation dudit bail commercial ou de négocier avec le(s) futur(s) repreneur(s) les conditions évolutives dudit bail commercial.

DELIBERATION N° 31-2020 : IN PACT GL/SPL GESTION LOCALE : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 ET DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Pour rappel, en 2019, le conseil d'administration du centre de gestion a fait le choix d'évoluer dans son fonctionnement de gestion du personnel en créant une société publique locale à laquelle la commune a adhéré via l'acquisition d'une action.

Afin d'être représenté au sein du conseil d'administration de cette dernière, le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le rapport d'activité 2019,
- Désigne Catherine GAUTRIN comme représentant de la collectivité et l'autorise à siéger en conseil d'administration.

NE NECESSITANT PAS DE DELIBERATION /

- GSHB : acquisition d'abris de touche et demande de subvention exceptionnelle.

En réponse à une demande du groupe sportif, le conseil décide (1 abstention) l'acquisition de 2 abris de touche chez Décathlon Pro au prix de 2.500 € HT. Le conseil décide de ne pas accorder la subvention exceptionnelle considérant qu'il assure l'entretien de tous les équipements, le financement de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des vestiaires et des deux stades. Une réflexion est en cours concernant le changement de la main courante.

Questions Diverses :

- Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde, le document est consultable en mairie. A l'unanimité, les conseillers municipaux prennent acte du PCS 2020/2026.
- Communauté de communes : désignation de délégués PLUi. En complément du Maire, ont été désignés: Jean-Philippe THOMASSIN et André THOUVENIN, comme référents communaux au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, piloté par la CCPS.
- Entretien du ruisseau dit « du Prés ». Après exposé de François SIEBERT, Président du syndicat d'assainissement, il a été convenu d'inscrire cette question à la prochaine réunion du syndicat et revenir en conseil municipal si nécessaire.
- Un habitant de Benney, Marc Antoine ROLLIN, campaniste de métier, a réparé bénévolement un dysfonctionnement du système de gestion des cloches. Il propose également la réfection des planchers du clocher.

- Le préfet nous demande de désigner les membres de la commission de contrôle des listes électorales, à savoir : 2 conseillers municipaux dans l'ordre du tableau, 2 délégués de l'administration et 2 délégués du tribunal judiciaire.
 Les conseillers suivants sont nommés : Catherine GAUTRIN, titulaire et Julien BUJON, suppléant.
 Un appel à candidature sera lancé afin de désigner les autres délégués.

Liste des membres du Conseil Municipal :

| Nom | Signature | Nom | Signature |
|------------|------------------|------------|------------------|
| BEUVELOT | | HUMBERT | |
| BOILEAU | | LEGRAND | |
| BOULANGER | | RASPADO | |
| BUJON | | ROMAIN | |
| COLIN | | SIEBERT | |
| DUSSAUCY | | THOMASSIN | |
| GAUTRIN | | THOUVENIN | |
| GRANDURY | | | |

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance le 28 septembre 2020 et transmis au contrôle de légalité le 28 septembre 2020.